

FOUILLE DE LA PORTE MONUMENTALE
A IRAQ AL-AMIR
LA CAMPAGNE DE 1978

par
J.-M. Dentzer, F. Villeneuve,
F. Larché, F. Zayadine

La fouille de la porte monumentale qui donne accès au secteur du Qasr al-Abd, commencée en 1977¹, a été poursuivie et achevée en 1978. La deuxième campagne, d'une durée d'un mois, en avril-mai 1978, a réuni J.-M. Dentzer, professeur à l'Université de Paris I, F. Zayadine, Directeur Adjoint du Département des Antiquités de Jordanie, F. Villeneuve, alors élève à l'École Normale Supérieure (Paris), F. Larché, architecte à l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient. Parallèlement, P. Gentelle, alors Chargé de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, a entrepris l'étude du paysage antique de l'ensemble du site d'Iraq al-Amir, et plus particulièrement le réseau d'irrigation et les terrassements agricoles. Les résultats auxquels il est parvenu sont publiés par ailleurs².

Cette campagne a été complétée par une semaine de travail conduite par F. Villeneuve au mois d'octobre 1978, puis par des vérifications et nettoyages en novembre 1980. Si le dégagement de la porte a pu être mené jusqu'à un point satisfaisant, la mise en valeur et la préservation du site restent préoccupants: un figuier sauvage particulièrement tenace, qui pousse dans la maçonnerie même, cache et menace la pile nord-est de la porte; sa destruction par des moyens chimiques doit être envisagée. D'autre part les ruines de la porte continuent, après fouille comme avant, d'être le dépotoir des maisons modernes situées juste en contre-haut au sud-ouest. L'acquisition du terrain par le Département des Antiquités, actuellement

en cours, permettra une meilleure mise en valeur de cette belle construction. Une consolidation et restauration partielle seraient aussi à envisager.

Il faut souligner notre étroite collaboration avec le Département des Antiquités, et remercier le Dr. A. Hadidi, Directeur Général, pour l'aide très efficace qu'il nous a offerte en prenant en charge une partie des frais de main d'oeuvre, en fournissant les moyens mécaniques puissants nécessaires pour le déplacement des gros blocs et pour l'enlèvement des déblais. Les résultats présentés ici n'auraient pu être acquis sans l'amitié du Dr. F. Zayadine, qui nous a fait bénéficier de sa compétence en participant fidèlement au travail quotidien, prévenant ainsi toute difficulté.

Dans le texte qui suit, les côtes d'altitude sont données en référence à un niveau O qui a été pris sur la semelle à la base de la pile sud-ouest de la porte (voir fig. 2), à l'angle est de cette pile. Il est sensiblement le niveau de la chaussée devant la porte. L'altitude absolue de ce niveau est 416,65 mètres³.

Architecture

Technique de construction. Les résultats obtenus en 1977 ont été confirmés et complétés par la campagne de 1978.

Le matériau dur très blanc utilisé en façade essentiellement est de la dolomie, alors qu'un calcaire crayeux, tendre et grisâtre, a servi dans la construction à l'intérieur du passage. La taille n'a pas été

1. Jean-Marie Dentzer, "Recherches archéologiques à Araq El-Emir: Fouilles de la porte monumentale", *ADAJ*, XXII, 1977-1978, 102-107, pl. LXIII-LXIV.

2. P. Gentelle, "Un 'paradis' hellénistique en Jordanie: étude de géo-archéologie", *Hérodote*,

n°20, janv.-fév. 1981, 70-101.

3. Côte établie par nivellement à partir de points cotés de la restitution photogrammétrique en plan du secteur du Qasr al-Abd, à 1/1000, établie par le Servicio de Fotogrametria de la Universidad Politécnica de Madrid.

réalisée avec les mêmes outils dans les deux cas: la dolomie montre des traces de pointe et de gradine (linteau), alors que des sillons aplatis et incurvés, que l'on peut attribuer à une laye ou une herminette, sont parfois visibles sur les blocs en calcaire tendre.

Les faces internes et les façades des deux piles ont pu être dégagées entièrement. La pile nord-est est massive. Les niveaux des assises alternées de la façade se prolongent dans le passage, mais aux assises hautes correspondent à l'arrière deux ou trois assises basses. Le corps de la pile est constitué par un blocage, visible au sommet sous l'accumulation de blocs tombés, et retenu, dans le passage, par un parement de blocs appareillés en calcaire tendre.

Dans la face intérieure de la pile sud-ouest s'ouvre un couloir sans issue, qui la divise en deux sur toute sa longueur (voir fig. 2): il fournissait un abri pour un gardien ou du matériel. Il ne présente par de trace de fermeture, mais il était bouché par le battant de la grande porte lorsque celle-ci était ouverte. Ce couloir montre le prolongement, à l'intérieur de la pile, de l'appareil visible sur ses faces. Un linteau de dolomie, à présent brisé, couvrait la baie de ce couloir à une hauteur de 2,02 m, mais immédiatement derrière lui un dallage de couverture reposait une assise plus haut (soit 0,41 m). Dans le couloir, l'assise inférieure des deux murs n'est ravalée qu'à l'entrée, sous le linteau; plus à l'intérieur, elle présente des saillies irrégulières sur l'aplomb du mur. Le sol du couloir est constitué d'un pavement grossier de pierres à peu près plates, sauf à l'entrée, où il s'agit de dalles.

Le problème du niveau du sol se pose pour l'ensemble du monument, devant la façade et dans le passage. Nulle part n'a été trouvé le reste ni même la trace d'un dallage, fût-il arraché. Une extension de la fouille a conduit à la même conclusion en ce qui concerne le seuil en façade: ni dallage ni seuil ne semblent avoir été exécutés. Les assises en grand appareil du monument reposent sur une semelle saillante, dont le niveau est en moyenne le niveau O en

façade, mais une dizaine de centimètres plus bas dans le passage, immédiatement à l'arrière du piédroit (v. fig. 2): c'est donc le niveau du dallage prévu dans le passage, alors que le niveau O était le niveau du seuil prévu. La différence entre les deux niveaux permettait d'offrir une butée aux battants de la porte. Le seuil postérieur de l'édifice, qui a été réalisé, a sa surface à un niveau plus élevé (15 à 20 cm, soit l'équivalent d'une marche).

L'étude des fondations a été permise notamment par un sondage en profondeur, à l'angle est de la pile sud-ouest (v. fig. 5). Les semelles qui viennent d'être décrites, réservées dans les blocs qui constituent l'assise inférieure de la pile, reposent sur un seul niveau de grosses pierres irrégulières, légèrement retouchées, et sont calées avec des pierres plus petites. Cette fondation de grosses pierres repose elle-même sur un blocage peu épais de petites pierres. L'ensemble des fondations, de la base au niveau de la semelle, atteint au maximum un mètre d'épaisseur. L'ensemble manquait évidemment de stabilité: on comprend que la pile sud-ouest ait légèrement basculé vers le sud-ouest, la pile nord-est vers le nord-est.

Élévation. L'essentiel de l'élévation avait pu être restitué dès 1977⁴. En 1978 un certain nombre de blocs, dont certains décorés, ont été retrouvés et trouvent une place dans la restitution (v. fig. 3 et 4). Pratiquement tous correspondent à des types déjà reconnus en 1977.

Il s'agit de:

Blocs à bossage, d'assises courantes (certains présentent le bandeau de la porte dorique).

blocs de linteau, ou en relation avec celui-ci.

blocs de corniche ionique.

blocs d'entablement dorique:

blocs d'architrave dorique avec *regulae* et gouttes

blocs de corniche dorique avec mutules.

deux blocs avec fauves.

deux blocs avec aigles.

4. Dentzer 1978, *loc. cit.*, p. 103.

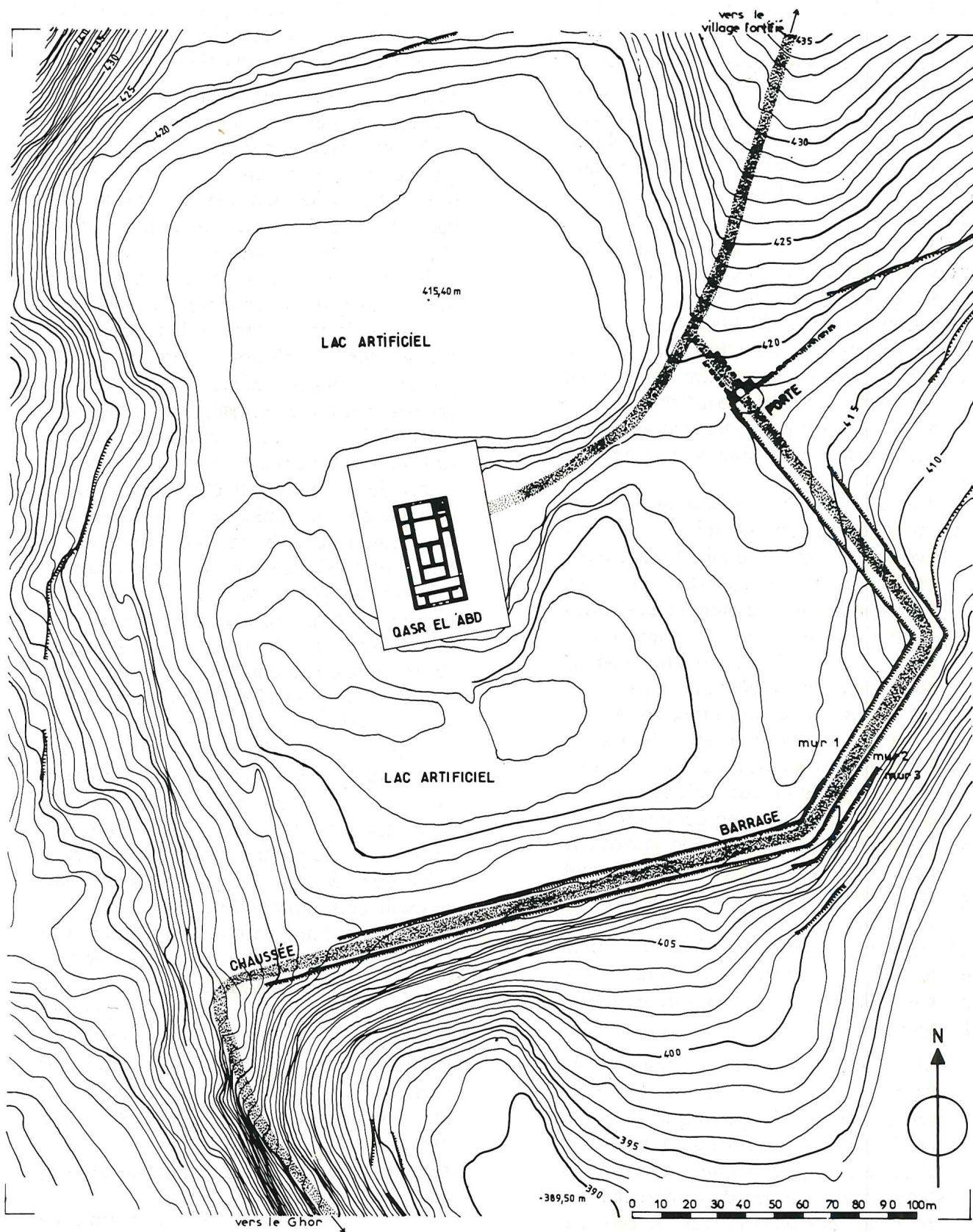


Fig. 1: Plan de situation. Essai de reconstitution des aménagements antiques autour du Qasr al-Abd. Document original: restitution photogrammétrique, Servicio de Fotogrametria, Universidad Politécnica de Madrid; étude, dessin et mise au net, F. Larché, F. Villeneuve.

La restitution de la façade (v. fig. 4; et Pl. XCII, 1) peut être considérée comme sûre et sans lacune jusqu'au niveau de la corniche ionique qui reposait sur le linteau. Tous les éléments pour restituer huit assises courantes en façade pour chacune des piles ont été retrouvés, et aucun élément d'une assise supplémentaire ne l'a été. La baie s'élevait donc à une hauteur de 6,35 m. Les deux grands blocs ornés de fauves (pl. XCII, 2) venaient très vraisemblablement prendre place de part et d'autre du linteau, encore qu'il subsiste une petite incertitude d'agencement (v. fig. 3). Dans l'échancrure de l'angle supérieur droit du bloc au lion de gauche venait prendre place l'extrémité gauche du bloc portant la corniche ionique. Celle-ci n'occupait pas toute la longueur de la façade mais couronnait simplement le linteau.

Les éléments d'entablement dorique, d'un module inférieur à celui des éléments de décor précédents, prenaient place dans la partie supérieure de la construction, mais on ne peut dire à quelle hauteur au-dessus du dernier élément mis en place d'une façon sûre, c'est-à-dire la corniche ionique. Ils étaient vraisemblablement séparés de celle-ci par une assise courante au moins (v. fig. 4). Le bloc d'architrave 110 (fig. 3) présente un retour sur sa face latérale gauche et, comme un autre élément de cet entablement dorique a été découvert près de la face postérieure de la pile sud-ouest, on peut conclure que cet entablement faisait le tour des quatre côtés de la porte monumentale. Aucun bloc de triglyphe n'a été retrouvé, mais les blocs à l'aigle pourraient, en raison de leurs dimensions, avoir joué le rôle de métopes dans la frise dorique.

Au cours des deux campagnes de fouille ont été retrouvés des morceaux de plusieurs dalles allongées qui devaient couvrir le passage entre les deux piles. Ces dalles étaient disposées longitudinalement et s'appuyaient sur les deux linteaux, en partie encastrées dans la face postérieure

des blocs de la corniche ionique.

Ainsi les deux piles étaient-elles réunies en une façade unique au niveau du linteau et des assises placées plus haut.

Système de fermeture. La feuillure de la baie, et le système de butée décrit ci-dessus amènent à restituer deux grands battants, qu'une poutre, coulissant dans la cavité prévue à cet effet dans la pile sud-ouest (v. fig. 2 et pl. XCIII), venait maintenir fermés. On n'a pas trouvé trace de ces battants, mais ils devaient être en bois. Plus problématique est l'absence d'un dispositif d'ancrage de ces battants, à la base: en bas des feuillures verticales, la semelle devrait porter, de chaque côté, un fort trou de crapaudine. Il n'en est rien: pas la moindre cavité à la base du piédroit nord-est; au sud-ouest, seulement un trou de section carrée de 10 cm de côté et profond de 1 à 2 cm: rien qui ait pu résister à la pression des mouvements d'un battant de porte haut de 6,35 mètres. Donc ces battants n'ont jamais été mis en place. Mais il faut noter la présence d'un dispositif sommaire de fermeture (v. fig. 2, et pl. XCIII). A la base de chacune des feuillures, sur la semelle, a été placé un petit bloc parallélépipédique, épais de 10 à 15 cm.

Les plaques de fer encastrées dans l'angle de ces blocs devaient faire fonction de crapaudine mais seule celle correspondant au piédroit sud-ouest est entaillée d'une petite cavité hémisphérique (diamètre: 3 cm). Le pivot que pouvait recevoir cette crapaudine ne pouvait être que celui d'un battant de dimensions réduites, sans rapport avec le projet initial. Ce battant venait buter sur un bloc (P 141) placé au milieu de la baie, dont la feuillure formait butée⁵. Les battants pouvaient être maintenus fermés par deux montants verticaux fixés dans deux petites cavités rectangulaires taillées dans la surface de ce bloc.

Implantation de la porte: Relations avec les murs

La campagne de 1978 a permis de

5. C'est sans doute ce bloc que H.C. Bulter a identifié, précipitamment, comme le seuil de la porte: *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in*

1904-1905 and 1909, Leyden, 1913, II, A, 1, p. 19: "It was not a difficult to reach the threshold on the south side"(!).

préciser l'implantation de la porte dans le paysage (fig. 1) et plus particulièrement son articulation avec les murs qui butent sur elle. A son extrémité sud-ouest, la porte est prolongée par un massif de plan carré, dont le volume est à peu près égal à celui de la pile voisine, et sur lequel bute le mur dit "mur sud-ouest", qui borde et surplombe la chaussée aboutissant à la porte. Ce mur est l'extrémité du mur supérieur de la digue qui entourait l'étang du Qasr al-Abd.

Le mur "nord-est" prolonge la façade en direction du nord-est. Un sondage réalisé sur la face postérieure de la porte a permis de découvrir un autre mur ("nord-ouest"), parallèle à l'axe de la porte et appuyé contre la pile sud-ouest. On peut restituer sans trop d'hésitation un mur symétrique butant sur la pile nord-est: ces deux murs délimitaient la chaussée, une fois la porte passée, à l'intérieur de la clôture.

Mur nord-est. Ce mur, qui aboutit à l'angle

est de la pile nord-est, peut être suivi nettement sur une longueur de 25 mètres environ, vers le nord-est. Il n'a pu être dégagé sur toute son épaisseur, car au voisinage de la pile sa partie postérieure est recouverte par de gros blocs fendus, difficiles à transporter. Sa face sud-est n'a été dégagée que sur une longueur de 2 mètres environ. Le mur, conservé sur une hauteur de cinq assises (2,70 m) reposant sur une semelle débordante, est constitué de pierres grossièrement équarries, de taille variable (la plus grosse atteint une longueur de 1,50 mètre), calées sur des éclats.

Ce mur, appuyé contre la pile, sans liaisonnement, en est séparé par un joint plus large en haut (0,12m) qu'en bas (0,04 m), ce qui semble indiquer que le mur s'est affaissé vers le nord-est. Sa semelle est

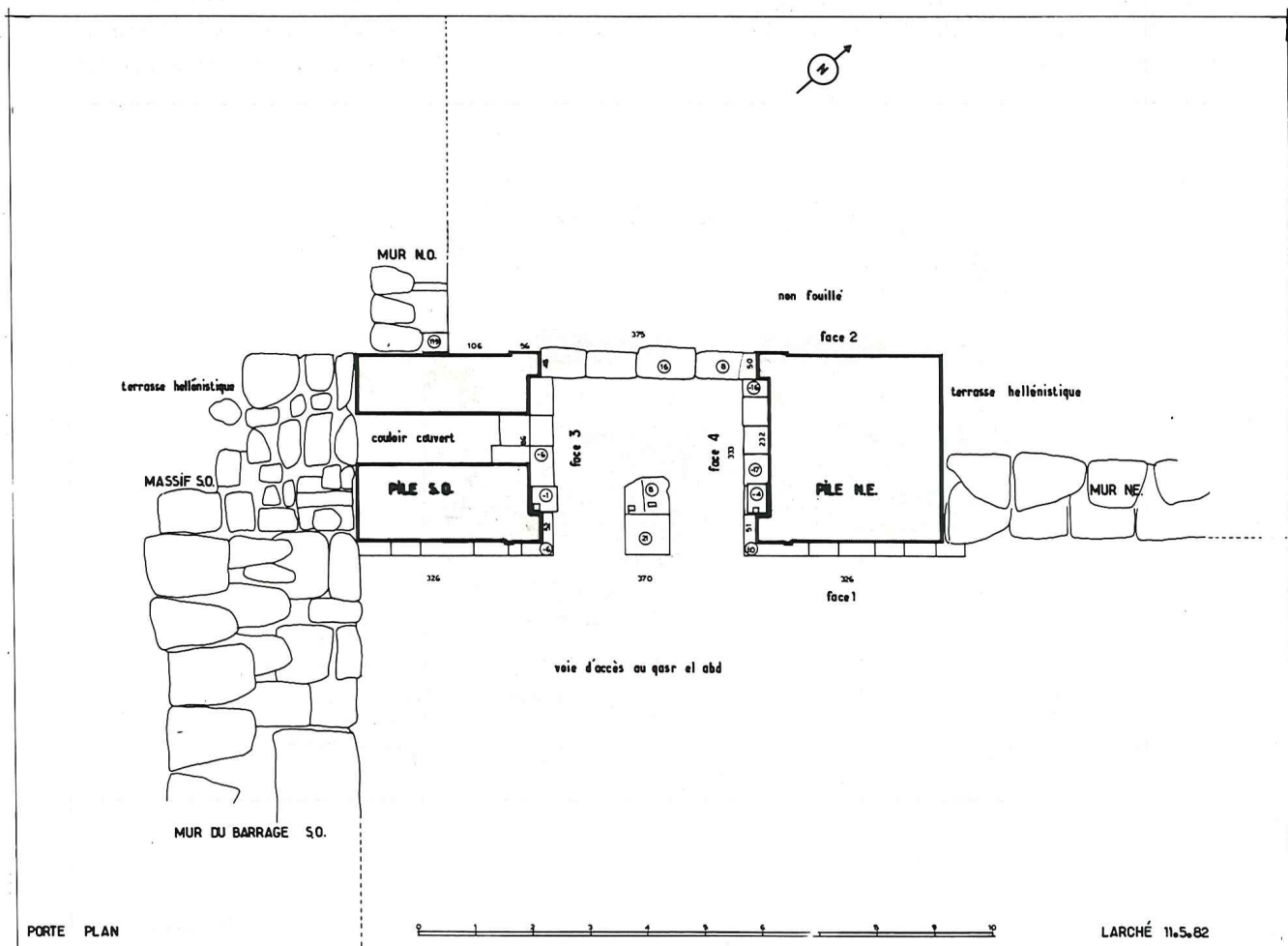


Fig.2: Plan de la porte monumentale. Relevé F. Villeneuve; dessin et mise au net F. Larché

fondée légèrement plus haut que la surface de la semelle de la pile, et son assise inférieure vient s'encaster dans un ressaut de l'assise 1 de la pile, sur lequel s'appuient les assises supérieures du mur. La mise en place de ce mur s'est donc faite, au moins au voisinage de la pile, après l'achèvement de la pile. Cela ne signifie pas que le mur soit postérieur à la porte: il est vraisemblable qu'il ne s'agisse que de deux opérations successives d'un même programme de constructions.

Il est actuellement impossible d'évaluer la hauteur originale du mur par rapport à la pile. Le bloc constituant l'extrémité droite de la dernière assise conservée de la pile présente une face latérale avec un cadre soigneusement dressé, ce qui semble indiquer que l'angle à ce niveau (= + 4,50 m) était libre et que le mur ne montait pas aussi haut. Malheureusement, les blocs d'angle des deux assises suivantes ont été épaufrés. Il faut noter enfin que le mur était légèrement en retrait par rapport à l'angle de la pile souligné par un ciselure.

Mur sud-ouest. Ce mur bute sur l'angle sud de la pile sud-ouest et s'encastre dans une encoche de 0,20 m visible dans les assises 2 et 3 de la pile. Le mur s'élevait jusqu'à la hauteur du lit d'attente de l'assise 4. En effet le bloc d'angle de l'assise 5, et le bloc n° 71 que l'on restitue au même emplacement à l'assise 6, présentent un bossage sur la face sud-ouest, qui était donc visible. En revanche, les trois blocs qui doublent en épaisseur le carreau de l'assise 4 étaient taillés sommairement et devaient rester cachés. On peut donc restituer pour le mur une hauteur de 2,90 m environ. Le mur ne semble pas liaisonné, aux assises actuellement visibles, avec le massif de gros blocs contre lequel il s'appuie et qui prolonge la pile sud-ouest.

Le dégagement du sommet du mur sur une longueur de près de 10 mètres a montré son épaisseur considérable (de l'ordre de 3 mètres) par rapport à sa faible hauteur. Les deux assises inférieures sont constituées par des blocs assez soigneusement appareillés, disposés tantôt en carreaux tantôt en boutisses. La face inférieure des

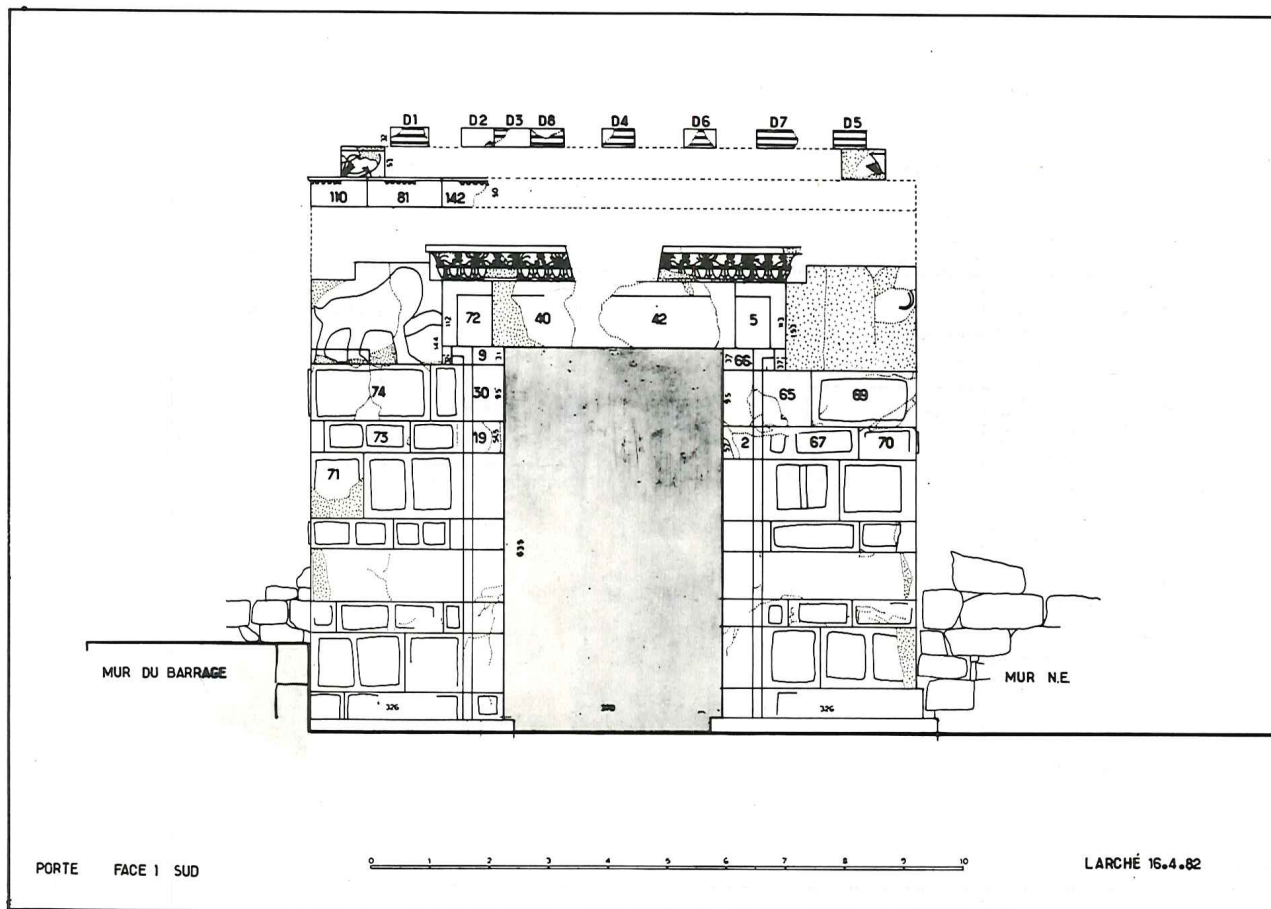


Fig. 3: Elévation de la porte. Etude et dessin: F. Larché.

blocs n'a pas été taillée régulièrement et repose, ici encore, nettement au-dessus du niveau de la semelle de la pile. Immédiatement à l'arrière de ce parement se trouve un blocage de pierres irrégulières, dont certaines sont très grosses (jusqu'à 1 x 0,60 x 0,60 m). Un alignement plus régulier de blocs de dimensions moyennes (autour de 0,50 m) limite le blocage à l'arrière. Cette face sud-ouest du mur n'est pas traitée comme le parement et n'était manifestement pas destinée à rester visible: elle était masquée par le remblai de la terrasse sud-ouest, que ce mur avait pour fonction de retenir.

Massif sud-ouest. Le lien entre le mur sud-ouest et la porte monumentale était constitué par un massif de pierres et de blocs de dimensions parfois importantes, disposés avec une certaine régularité dans l'alignement des deux façades de la pile et formant entre ces deux lignes un blocage plus irrégulier. Les limites vers l'ouest sont indistinctes: manifestement le massif ne présentait pas de ce côté de face visible. Au

voisinage de l'angle sud de la pile les pierres sont taillées et appareillées avec plus de soin. Un canal a été creusé dans les deux premiers blocs jointifs à la pile et semble avoir été également ménagé entre les blocs de l'assise supérieure. Ce canal prolonge la cavité de section carrée qui traverse la pile et dans laquelle coulait la poutre qui verrouillait la porte en position fermée. Lorsque la porte était ouverte, l'extrémité de la poutre venait se loger dans le massif. Ce dispositif montre que le massif et la pile sud-ouest constituent un tout, auquel il faut rattacher également le mur sud-ouest, sans lequel cette ordonnance n'aurait pas de sens. Le massif devait s'élever, comme le mur, à une hauteur de 2,90 m environ.

Cette hauteur limitée, ainsi que l'opposition d'une face appareillée et d'un limite indistincte au dos du mur, enfin l'épaisseur exceptionnelle des éléments de ce dispositif, permettent de conclure qu'il a joué essentiellement un rôle de soutènement.

Le mur de soutènement nord-ouest. Ce mur,

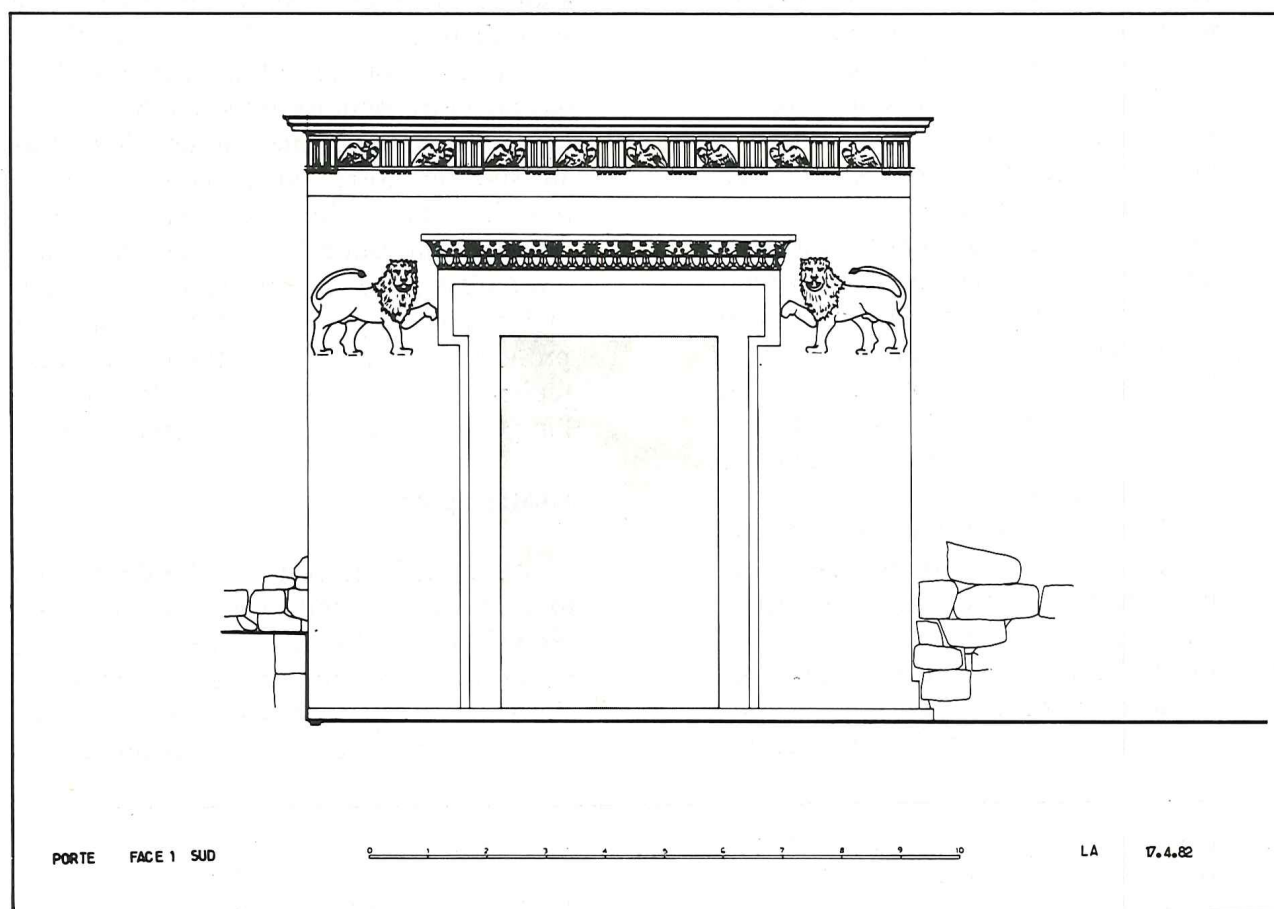


Fig. 4: Restitution de l'élévation, état original. Etude et dessin: F. Larché.

dégagé sur une longueur limitée (à cause de la plantation de citronniers), mais suffisante, de 1,50 mètre, est perpendiculaire à la face nord-ouest de la pile sud-ouest. S'élevant jusqu'à 1,80 m au-dessus du niveau O, qui est pratiquement le niveau de sa base, il avait pour fonction, dans l'aménagement du site, de retenir un important remblai au sud-ouest de la route antique, dans tout le tronçon de son parcours où, la porte passée, elle se trouvait encaissée avant d'émerger vers le village et le Qasr (v. fig. 1). Cette fonction est confirmée par le traitement dissemblable des deux faces du mur. Seule la face tournée vers la route est faite d'assises régulières.

Le parement externe de ce mur touche la pile à une distance de 1,65 m de l'angle nord de la pile, donc de la baie. La qualité de sa finition et sa liaison parfaite avec la pile montrent que ce mur est contemporain de l'ensemble de l'aménagement de la porte. Mais le mur et la pile ne sont pas liaisonnés: le mur a été mis en place après construction de la pile. Ce procédé d'adjonctions sans liaisons d'éléments de construction appartenant à un même programme, employé ici de façon systématique, est attesté ailleurs dans le Proche-Orient hellénisé.

Nous restituons derrière la pile nord-est un symétrique de ce mur nord-ouest (v. fig. 2), qui n'a pas été dégagé mais qui semble certain car il fallait bien que la terrasse nord-est soit elle aussi retenue au-dessus de la chaussée.

Il est clair que l'ensemble de ces murs, vu leur hauteur limitée (3 à 4 mètres au maximum) n'étaient pas un véritable rempart mais des murs de soutènement; le mur nord-ouest (et son symétrique) n'était que cela; le mur sud-ouest est aussi l'aboutissement du mur supérieur de la digue destinée à retenir l'étang qui devait entourer le Qasr al-Abd; ce mur sud-ouest et le mur nord-est avaient aussi, secondairement, une fonction d'enceinte,

mais plutôt symbolique.

Par son intégration dans ce système des gros murs de l'enclos et de la digue du Qasr al-Abd; et par son architecture et son décor, notre porte apparaît à coup sûr comme un élément du programme de construction du Qasr al-Abd.

Notre fouille n'a pu prendre assez d'extension pour dégager la chaussée en arrière de la porte (au nord-ouest). On détient cependant quelques données à ce sujet. Le niveau de base de la porte se situe environ 2,50 m plus bas que celui du Qasr: il est donc assuré que la chaussée montait fortement, dès la porte passée. D'autre part, le duc de Luynes, voyageant en 1864, a pu voir la chaussée reliant le Qasr à la porte⁶; et C.R. Conder, sur son plan levé en 1881⁷ représentait le départ d'une chaussée antique montant du Qasr vers le village. Sur la base de ces deux témoignages, nous restituons (fig. 1) une chaussée partant de la porte et se subdivisant après 25 m en un tronçon qui va vers le Qasr et un autre vers le "village". En tout état de cause, cette chaussée est l'aboutissement d'une route antique qui semble venir du Ghôr et de Jérusalem et, à l'arrivée au site d'Iraq al-Amir, contourne le Qasr par le sud en passant entre les deux murs supérieurs de la digue. Sur ce tracé, une centaine de mètres au sud de notre porte, cette chaussée passait à proximité d'un petit bâtiment antique, dont Butler⁸, au vu des fondations, a voulu faire une autre porte. Les blocs sont maintenant trop dispersés pour qu'on se prononce sur cette hypothèse. Si c'était réellement une porte, elle était loin d'avoir l'importance de la porte principale.

Stratigraphie

L'objectif de cette fouille était avant tout d'ordre architectural, et l'on ne pouvait s'attendre à trouver, sur le site d'une porte monumentale, un matériel abondant et bien conservé. Pourtant, et malgré le chaos de blocs qui encombraient

6. Duc de Luynes, *Voyage d'exploration à la Mer Morte, à Pétra et sur la rive gauche du Jourdain*, vol. 1, Paris, s.d. (1874 ?), 138-141.

7. C.R. Conder, *The Survey of Eastern Palestine*, I.

Londres, 1889, plan en regard de la page 80.

8. H.C. Butler, in *Syria, Publications etc., op.cit.*, 21-22.

le terrain et qu'il a fallu déplacer mécaniquement, la fouille a été menée systématiquement suivant la méthode stratigraphique. En effet, l'hypothèse de base était que cette porte était un édifice strictement contemporain du Qasr al-Abd - hypothèse qui a été pleinement confirmée par l'étude d'ensemble (v. plus haut); or, s'agissant d'une porte, on pouvait penser *a priori* qu'elle n'avait pas été réoccupée à l'époque byzantine, donc que son étude stratigraphique permettrait de trouver ce que l'on arrivait pas à trouver au Qasr (à cause de l'implantation byzantine): un niveau d'origine encore en place et daté par du matériel.

La description qui suit doit être lue en relation avec les fig. 5 et 6, représentant les coupes stratigraphiques A-F et G-H, dont la localisation en plan est donnée fig. 2. On notera que sur la coupe A-F les couches 1 et 2 n'ont pu être représentées dans le tronçon C-D: l'enlèvement des gros blocs à la pelle mécanique n'a pas permis de laisser un témoin temporaire pour le dessin de la coupe. Il convient donc de raccorder mentalement ce tronçon aux sections A-B et E-F à ce niveau.

Couche 1. Le niveau du sol avant fouille s'élevait, suivant l'endroit, de + 1,50 à 2,70 m. La couche supérieure (1), constituée d'humus, surtout à l'arrière de la porte, de poussière et de détritrus ailleurs, est moderne. Elle a conservé trois monnaies (IAP 77 M 1,2,3) et, outre des tessons résiduels des périodes antérieures, deux fragments d'époque ayyoubide ou mamlouke (n° 35-36).

La couche 2, accumulation de blocs de la porte pris dans une terre jaunâtre contenant une assez grande quantité de céramique en gros morceaux, est le résultat de l'effondrement de la porte détruite par un séisme. Les blocs de couronnement, tombés les premiers, reposent non sur un sol mais sur une surface irrégulière correspondant à une période d'abandon.

La couche 3, terre brune argileuse et compacte avec de très petits fragments de céramique, est essentiellement un dépôt naturel de terre correspondant à une période d'abandon. Cependant, dans le

passage, un foyer (fig. 5 section CD), auquel se rattachent la plupart des tessons, témoigne d'une occupation temporaire.

Ces trois premiers niveaux (1-3) sont sans relation avec l'architecture de la porte. Dans les couches situées plus bas le fait significatif est la superposition de deux sols dont aucun ne constituait le sol définitif que les constructeurs projetaient pour cette porte. Ce sont des niveaux à peu près plans dont la surface a été piétinée. La céramique, écrasée, a été réduite à des fragments très petits.

Le niveau supérieur (sol 1), irrégulier, situé entre + 0,50/0,40 m devant la porte et à + 0,10 m dans le passage, est situé trop haut par rapport à la semelle de la façade (= 0) et par rapport à la semelle interne dans le passage (- 0,10 m). Lié au dispositif de fermeture sommaire décrit plus haut, il doit être considéré plutôt comme un sol d'utilisation provisoire de la porte que comme un sol de travail. Un terminus post quem pour ce sol est fourni par un lot de 7 monnaies de bronze trouvées sur ce sol devant la façade de la pile sud-ouest.

Sous ce niveau, les couches réunies pour plus de commodité sous la dénomination de couche 4 sont contemporaines de la construction même de la porte, comme l'indiquent leur niveau et leur composition faite d'éclats de taille, de remblais argileux caractéristiques (comme au Qasr), avec un bloc d'architecture laissé pour compte. Sous une couche 4 a, mélange d'éclats de taille et d'argile que l'on peut attribuer à la phase finale de la construction, apparaît un sol 2 qui ne peut être qu'un sol de travail (éclats de taille). Sous ce sol, la couche 4b, à peu près sans matériel, s'explique comme un remblayage argileux des tranchées de fondation. Nos sondages ont atteint le niveau - 1 m sans parvenir au sol vierge.

La stratification est sensiblement différente, à l'arrière de la porte, au sud-ouest du mur de soutènement nord-ouest; sous la couche 1 (humus du verger) on a identifié, sous une surface non compactée (niveau + 2,35 m à + 1,80 m), en pente du sud-ouest vers le nord-est et se raccordant au sommet du mur nord-ouest, un épais remblai manifestement

contemporain du mur et donc de l'ensemble de la porte.

Matériel

Outre les deux blocs de fer parallélépipédiques, le matériel se compose pour l'essentiel de 13 monnaies et fragments de monnaies, d'un fragment de verre, d'un fragment de bol de pierre et d'un silex taillé, et de tessons de céramique

Monnaies (par M. Chr. Augé) Voir Pl. XCIV.

Les deux fouilles de 1977 et 1978 ont mis au jour douze monnaies (et un fragment) toutes en bronze et très usées. Dix d'entre elles ont pu être identifiées: — Six très petites pièces (demi-unités), de séries courantes attribuées à Antiochos III (période 208-200 av. J.-C.), peut-être à l'atelier d'Antioche; trouvées dans un même contexte, cinq d'entre elles portent

au revers le type d'Apollon debout (78 M 1,3, 4, 5, 6), et une celui de l'éléphant (78 M 2). L'une des deux monnaies illisibles (78 M 7) paraît appartenir aux mêmes séries.

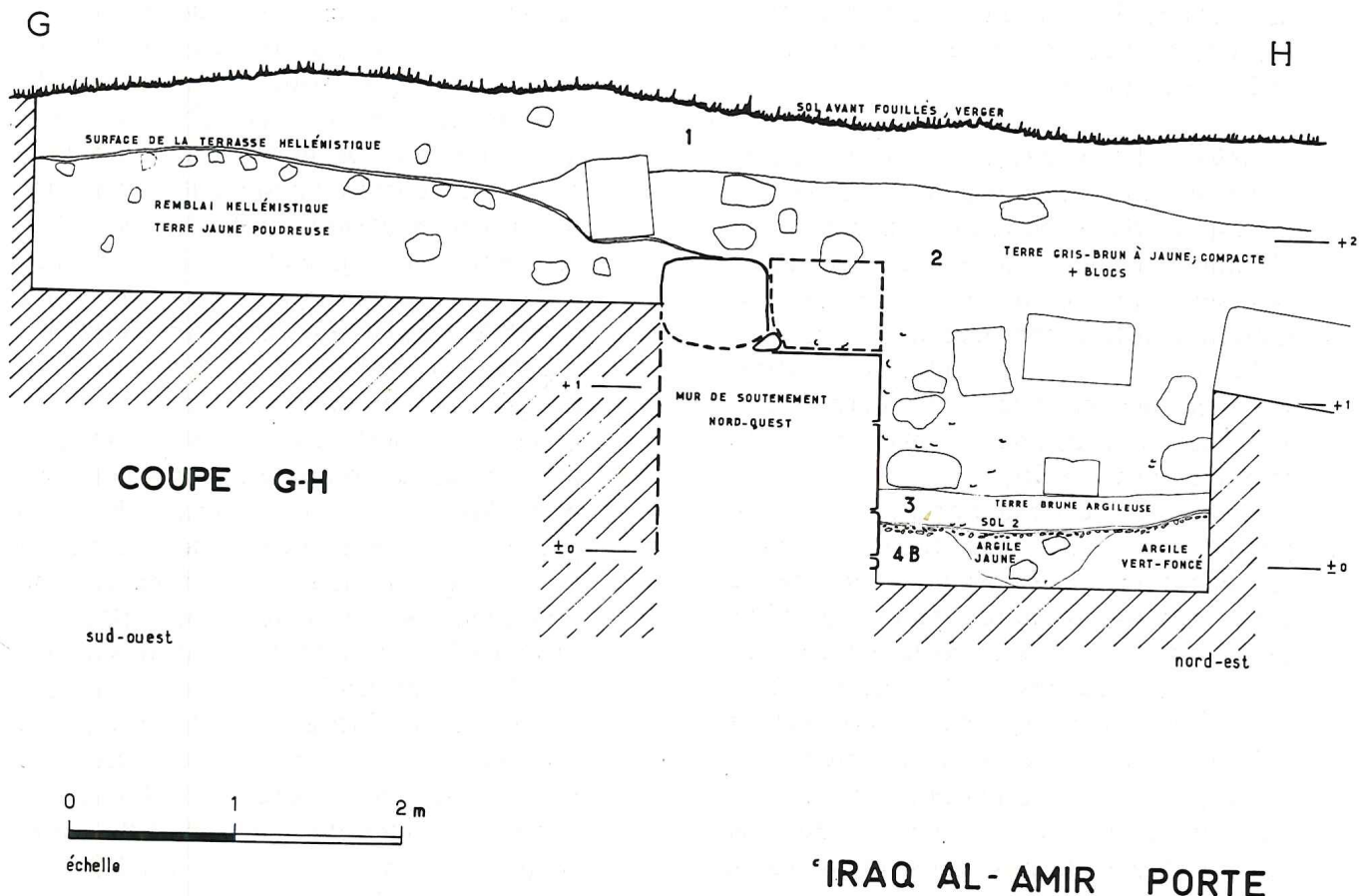
— Une monnaie séleucide tardive (77 M 1): fin du II^e s. av. J.-C.

— Une monnaie des Maccabées (77 M 3), peut-être de Jean Hyrcan II (63-40 av. J.-C.), et une d'Hérode Agrippa (77 M 2), datable de 42/43 ap. J.-C.

— Un *aes* (erratique) de l'atelier d'Antioche, entre 383 et 395 ap. J.-C. (78 M 10).

Céramique

L'étude de ce matériel a bénéficié de l'aide du Dr. F. Zayadine, du Dr. J. Sauer, de Mrs. N. Lapp (qui nous a aimablement autorisé à examiner au Pittsburgh Theological Seminary, le matériel, encore très partiellement publié à ce jour, des fouilles de 1961-62 à Iraq al-Amir), de



'IRAQ AL-AMIR PORTE

Fig. 5: Coupe stratigraphique sud-est/nord-ouest dans l'axe de la porte. Relevé et dessin F. Villeneuve.

Mlle D. Orssaud. Mlle M.-J. Roche a participé à la première élaboration des figures.

Les couleurs des poteries, données à titre indicatif, renvoient à *Munsell Soil Color Charts*, éd. 1975. Les diamètres indiqués sont les diamètres externes à l'embouchure.

Pour la présentation, on a réparti les objets en 6 groupes, A,B,C,D, E,F. Le groupe F (Fig. 7) rassemble les objets en pierre et verre, les autres la céramique. Le groupe A (Fig. 7) est celui de la couche 4 et des sols 1 et 2 (niveaux en relation avec la construction de la porte); la céramique de la couche 3, dont l'essentiel provient du foyer correspondant à une brève utilisation du site, constitue le groupe B (Fig. 7). On a subdivisé le matériel de la couche 2, couche d'effondrement: la céramique hellénistique a été placée dans le groupe C (Fig. 7), la céramique romaine et byzantine dans le groupe D (Fig. 8). La céramique de la couche 1 et la céramique non stratifiée constituent le groupe E. (Fig. 8). La

présentation des figures tient donc compte à la fois de l'étude stratigraphique et de l'étude chronologique du matériel.

Chronologie

L'étude de l'architecture, de la stratification et du matériel semble autoriser les conclusions chronologiques suivantes.

Début du II^e s.av. J.-C. La porte est construite, à un emplacement où la fouille n'a fait apparaître aucune occupation antérieure (le silex n°39, au demeurant mal daté, est isolé et non probant, étant repris dans un remblai ultérieur). L'architecture et le décor sont clairement hellénistiques, et contemporains de ceux du Qasr al-Abd, à l'aménagement duquel cette porte est visiblement associée. Mais la date de construction du Qasr reste elle-même sujette à débat.

L'étude stratigraphique apporte une réponse claire: sur le sol 1, associé à une phase terminale des travaux de construction de la porte et à une utilisation

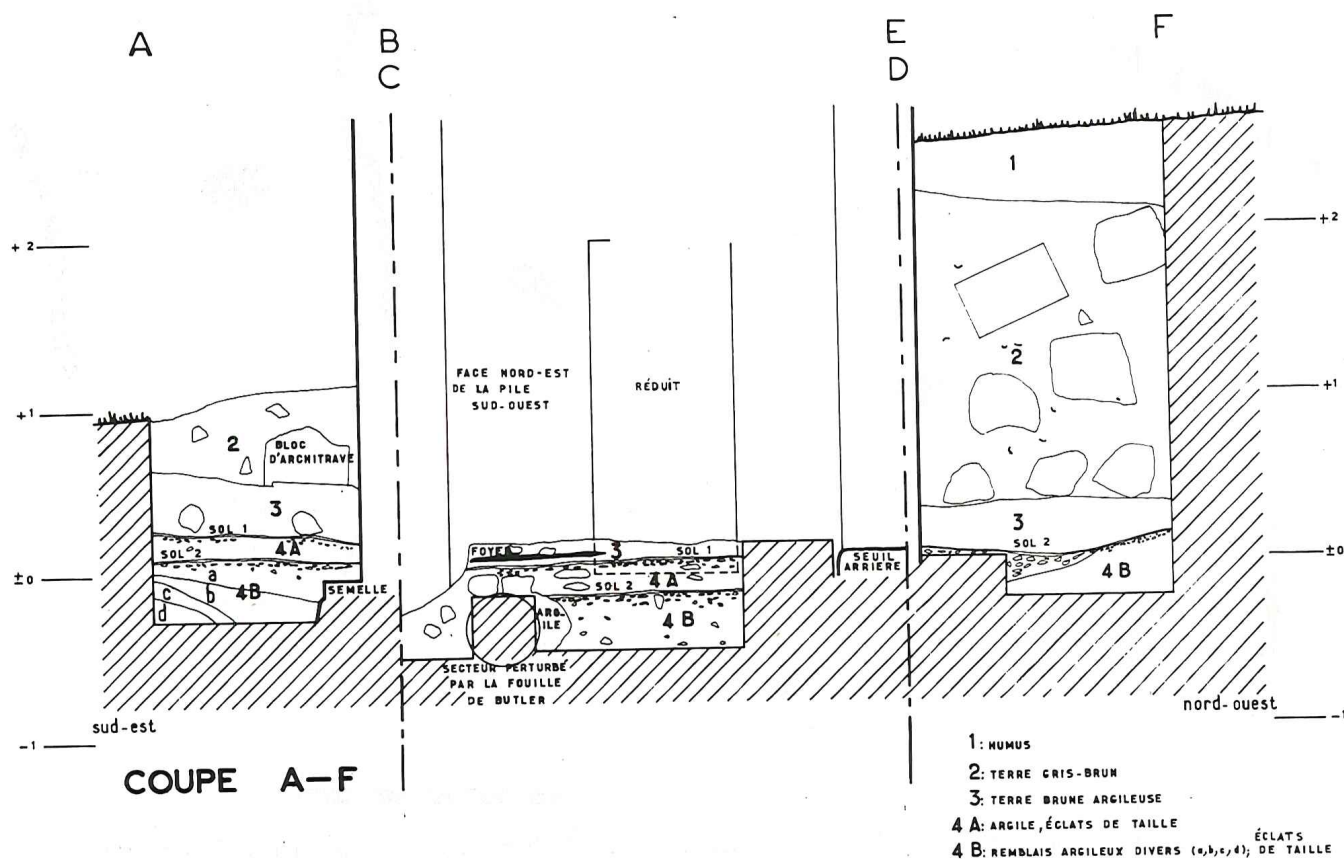


Fig. 6: Coupe stratigraphique sud-ouest/nord-est derrière la porte. Relevé et dessin F. Villeneuve.

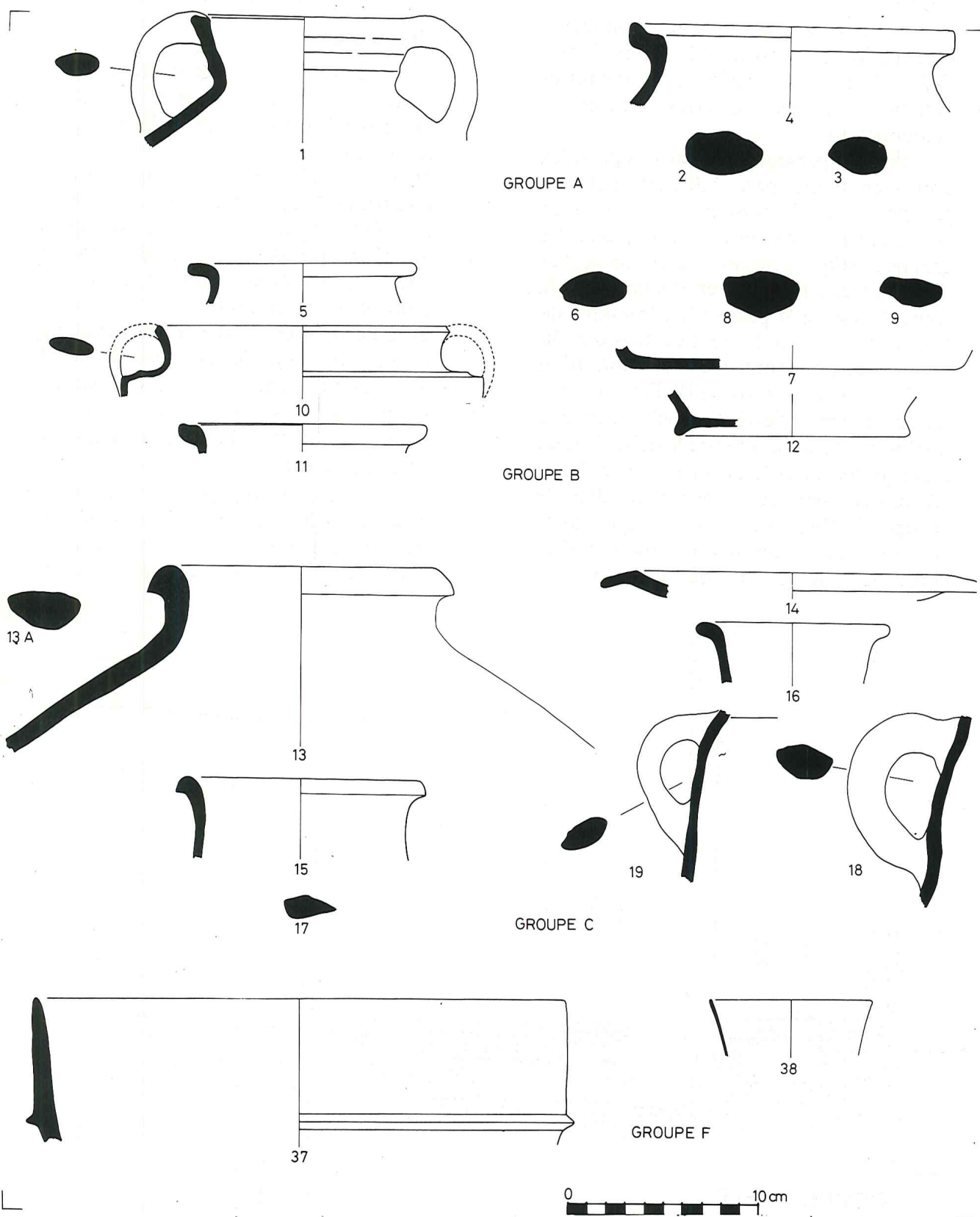


Fig. 7: Objets en céramique et autres. No 1-19: céramique: 1-6 et 13-19, hellénistique, 1er quart du II^e siècle av. J.-C.; 7-12, "romain", milieu du I^{er} s. ap. J.-C. No. 37: stéatite, byzantin ou islamique ancien. N^o. 38, verre, romain tardif ou byzantin.
Dessin et mise au net F. Villeneuve.

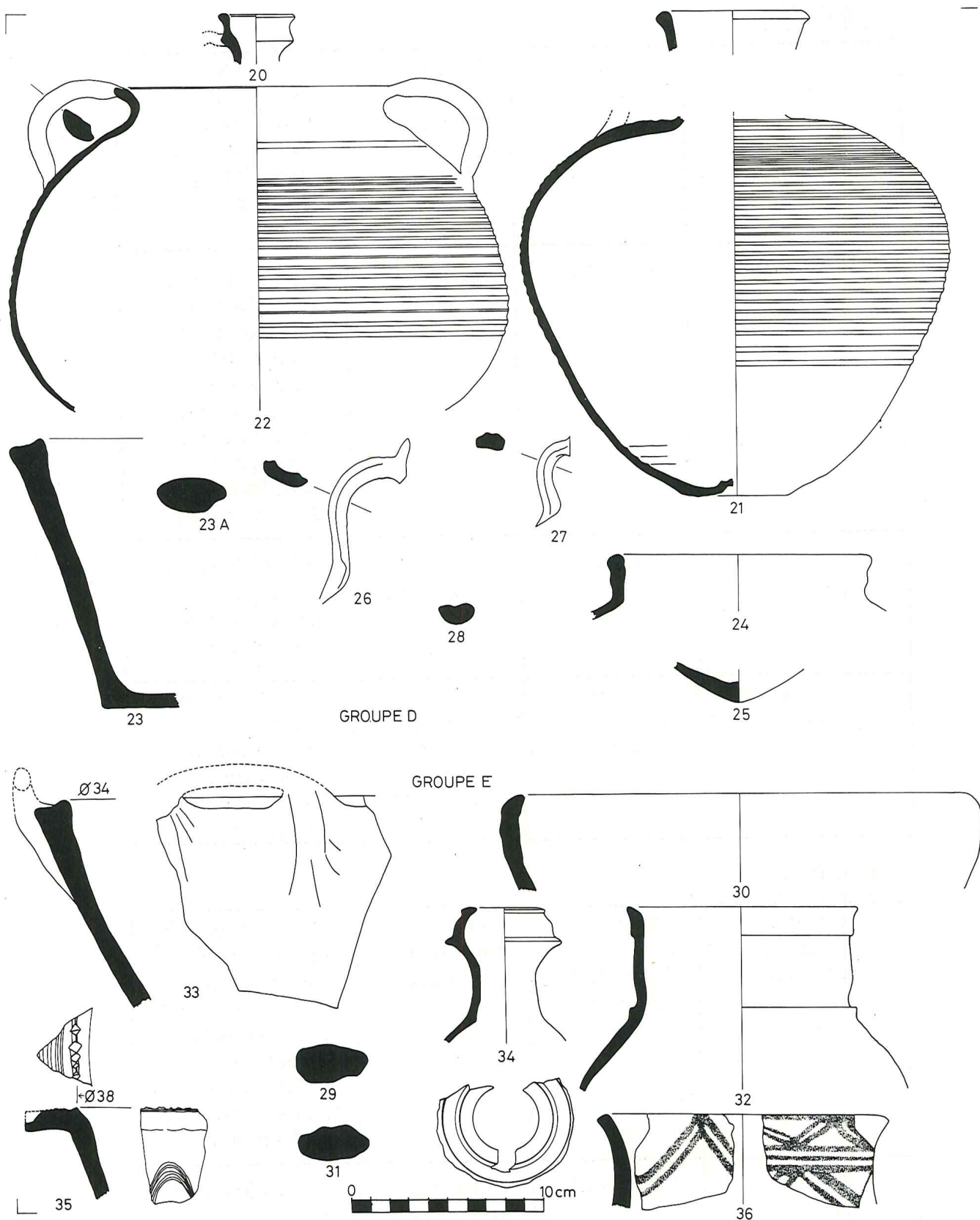


Fig. 8: Objets en céramique: 29, hellénistique; 20, 30, "romain", milieu du 1er s. ap. J.-C.; 21-28, 31-34, byzantin; 35,36, islamique, XII-XIV èmes siècles. Dessin et mise au net F. Villeneuve.

No	Nature	N°d'inv.	Locus	Matériau
----	--------	----------	-------	----------

GROUPE A

1	Col de pot à cuire	78IAP10, 21,24	Couche 4B, sol 2. Passage et dev. pile SW	2,5YR5/8 "red" face ext. brûlée pâte dure bien cuite. Surf. très irrég. Incl. gros grains gris:
2	Anse de jarre	78IAP77/2	Sol 1, passage.	2,5YR6/6 "light red". Dans l'épaisseur de la section, bandes de tons brun-rouge variables. Pâte dure. Incl. petits gr. bl; surf. lissée. Engobe crème.
3	Anse de jarre	78IAP60/2	Sol 1, devant pile SW	10YR5/3 "brown" coeur gris, nombr. incl. bl. surf. rugueuse.
4	Col de pot à cuire	78IAP60/1 cf. 78IAP48/1	Sol 1, devant pile SW, avec monnaies 78M1 à M7	10YR8/3 "very pale brown". Surf. rugueuse mais régulière. Incl. petits gr. quartz.

GROUPE B

5	Bord de cruche à col large	78IAP82/1 cf. 78IAP22/1 (ex. dessiné ici)	couche 3, foyer dans le passage	5YR6/6 "reddish yellow", coeur gris. Pâte peu dure. Incl. abond. grosses et petites grains bl. et n., un peu de quartz, chamotte? surf. poreuse.
6	Anse de jarre	78IAP65/2	Couloir de la pile SW couche 3	10YR8/3 "very pale brown". Surf. rugueuse. Nomb. petites incl. gris à noir.

7	Fond de plat à cuire	78IAP17/1	Couche 3, dans le passage.	5YR7/6 "reddish-yellow". Pâte dure; incl. abond. petits grains n. et calcite. Surf. lissée.
8	Anse de Jarre	78IAP24/1	Couche 3, dans le passage;	5YR6/4 "light reddish brown", coeur brun. Pâte très dure. Nomb. incl. n.
9	Anse de jarre	78IAP34/2	Couche 3, foyer dans le passage.	7,5YR6/4 "light brown", coeur sombre. Pâte dure Incl. abond.: gros grains n. et bl. très apparents sur la paroi.
10	Bord de marmite (au moins une anse sûre)	78IAP52/3 53/1,72/3 72/2.	Couche 3, dans le passage et le couloir.	2,5YR5/8 "red"; en section, filet noirâtre au coeur de la paroi, Pâte assez dure. Incl. fines, n. et bl., surf. lissée.
11	Haut de col d'amphore	78IAP21/1	Couche 3, foyer dans le passage.	7,5YR6/4 "light brown". cuisson homogène. Pâte dure. Incl. petits grains de quartz Engobe 10YR8/4 "very pale brown"
12	Fond de cruche (?)	78IAP93/1	Couche 3, couloir de la pile SW	10YR6/2 "light brownish gray" (int.) à 2,5YR7/6 (ext.). Coeur sombre. Pâte dure Incl. abond. très apparentes: grain bl., quartz. Surf. rugueuse.

GROUPE C

13	Col de jarre (avec anse verticale 13 A ?)	78IAP102	Couche 2 derrière la porte	Non tourné, sauf le col. 5YR6/6 "reddish yellow" ext.; 5YR6/4 "light reddish brown" int. Coeur gris sombre. Pâte dure. Incl. gros grains bl.
14	Bord d'assiette dérivée du type "fish-plate"	78IAP5/3	Couche 2, devant pile SW	5YR6/6 "reddish yellow", coeur gris. Pâte tendre. Surf. rugueuse. Incl. nombr.: grains bl. et n., quartz, chamotte?
15	Col de cruche	78IAP104/2	Couche 2, derrière la porte	7,5YR7/6 "reddish yellow". Pâte tendre, assez compacte. Incl. abund., grains bl. et quartz.
16	Col de cruche	78IAP11/1	Couche 2, dans le passage	5YR6/6 "reddish yellow". Pâte bien cuite. Incl. quartz, mica?
17	Anse de cruche	78IAP10/1	Couche 2, devant pile SW	7,5YR6/4 "light brown", coeur sombre. Pâte dure incl. abund. et très apparentes, grains n. et bl. Parois lissées.
18	Anse de jarre	78IAP52/1	Couche 2, dans le couloir	comme n°17, avec bulles.
19	Anse de jarre	78IAP104/3	Couche 2, derrière la porte	Comme n°14

GROUPE D

20	Col de petite cruche (une anse sûre, sans doute unique)	77IAP5	Couche 2, dans le passage	7,5YR8/4 "pink" Petites incl. bl. Traces d'engobe rouge.
21	Cruche à une anse	78IAP28 33,41,42	Couche 2 couloir de la pile SW	2,5YR6/8 "light red", cuisson homogène. Pâte dure bien cuite. Surf. rugueuse, côtelée. Incl. bl.
22	Pot à cuire à deux anses verticales légèrement désaxées. Fond bombé présumé	78IAP42, 50.	Couche 2, couloir de la pile SW	Ext.7, 5YR5/2 "brown". Coeur et surf. int. 7,5YR6/6 "reddish yellow" Pâte dure très cuite. Surf. rugueuse côtelée Quelques incl. bl.
23	Diam.34 cm Bassine, à anses peut-être verticales (cf n° 23A) horizontales (cf n° 33)	78IAP11/ 2et3; 104/1	Couche 2 dans le passage et derrière la porte	7,5YR6/6 "reddish yellow", coeur gris. Incl. quartz. surf. rugueuse. Le bas du pot n'est pas tourné traces de modelage vertical).
23A	Anse (de la bassine no. 23 ?)	78IAP41/2	Couche 2, dans le couloir de la pile SW	V. N° 23
24	Col de pot à cuire	78IAP33/1	idem.	7,5YR7/6 "reddish yellow". Cuisson homogène. Incl. bl. et quartz. Surf. côtelée, traces d'engobe brun.

25	Fond d'amphore ?	78IAP42/1	Couche 2, dans le couloir de la pile SW	Paroi ext.: 10YR5/1 "gray"; paroi int.: 5YR7/6 "reddish yellow". Surf. rugueuse. Pâte dure nombr. incl. bl.
26	Anse de cruche	78IAP16/1	Couche 2, dans le passage	7,5YR7/6 "reddish yellow". Coeur gris. Incl. quartz.
27	Anse de cruche	78IAP42/2	Couche 2, couloir de la pile SW	5YR6/6 "reddish yellow". Petites incl. bl.
28	Anse de cruche	78IAP38/1	idem	10YR6/2 "light brownish gray" à 2,5YR7/6 "reddish yellow". Engobe 7,5YR6/4 "light brown". Coeur plus sombre. Pâte dure. Incl. abund.: bl., n., quartz.

GRUPE E

29	Anse de jarre	78IAP66/1	Hors Stratification derrière la porte.	7,5YR6/2 "pinkish gray". Pâte dure. Surf. rugueuse. Grosses incl. bl. et petites n.
30	Bord d'écuelle	78IAP8/1	Couche 1, devant la pile NE.	7,5YR6/4 "light brown". Pâte très dure. Incl. rares, calcite. Surf. lisse, lustrée, quelques craquelures.
31	Anse de jarre	78IAP74/1	Nettoyage du canal de la poutre, pile SW	10R6/8 "light red" Coeur 10YR5/2 "grayish brown". Incl. calcite; autres incl. bl.; basalte? pâte dure.
32	Col d'amphore (au moins une anse)	78IAP43/1 et 3	Hors stratification, pile SW.	v.n°5 En outre incl. bl. et chamotte, très abund.

33	Bord de bassine à anses horizontales	77IAP2	Hors stratification	V.n°23
34	Col de cruche. Une anse vraisemblable, attachée au col.	77IAP1	Hors stratification.	v.n°22
35	Fragment de bassine ?	77IAP6	Hors stratification	v. n°23 A engobe 7,5YR8/2 "pinkish white". Décor en creux au peigne, décor incisé sur la lèvre. Orientation approxim.
36	Bord de pot de stockage.	77IPA4	Hors stratification	Pâte 5YR6/4 "light reddish brown". Coeur plus gris. Engobe 10YR7/3 "very pale brown". Peinture 2,5YR2,5/4 "dark reddish brown". Tourné. Le dessus de la lèvre est peint. Incl. bl.

GRUPE F

37	Bord de grand bol à paroi verticale	77IAP3	Hors stratification	Stéatite noircie
38	Bord de flacon ?	78IAP42	Couche 2, couloir de la pile SW	Verre transparent, teinte verte.
39	Racloir sur éclat (v. photo pl. VI)	80IAP107	Couche 4Bb, remblayage de la tranchée de fondation de la pile SW	silex

provisoire avec un système de fermeture bancal, a été trouvé un groupe de 7 monnaies dont une seule est illisible et les 6 autres, contemporaines entre elles, ont été émises dans les dernières années du III^e s. av. J.-C., sous le règne d'Antiochos III. Cela donne un *terminus post quem* pour la construction de la porte. Ces monnaies sont usées ou très usées et ont donc dû circuler quelque temps après leur émission. Nous ne disposons d'aucun *terminus ante quem* (si ce n'est, bien plus tard, l'époque du foyer de la couche 3); mais la céramique des différentes strates de la couche 4, du sol 2 et du sol 1, si elle n'est ni très abondante ni très précisément datable, ne semble en toute cas pas postérieure à la première moitié du II^e s. av. J.-C.; de même la céramique éparsée trouvée dans la couche 2 d'effondrement et hors stratification: l'ensemble de la céramique hellénistique trouvée s'accorderait assez bien avec une date au premier quart du II^e siècle avant J.-C., que propose le texte de Flavius Josèphe (Ant. J. XII, 229-236) qui situe ces aménagements vers 182-175. Notre matériel ne permet pas, bien entendu, de proposer une date à l'année ou à la décennie près, ce qui empêche de mettre d'une façon péremptoire l'inachèvement de la porte en rapport avec le suicide d'Hyrkan. Il est certain, en tout cas, que la construction n'est pas antérieure aux environs de l'an 200 avant J.-C.

D'autre part, aucune occupation hellénistique sensiblement postérieure à l'époque de la construction n'a eu lieu à cet emplacement. La construction n'a jamais été menée tout à fait à terme: ni le seuil, ni le pavement, ni les vantaux de la porte n'ont jamais été placés. Au lieu de cela, c'est seulement un système provisoire et bancal de fermeture qui a été installé, à une époque qui se situe immédiatement après, ou plutôt à la fin de la construction, comme l'a montré l'analyse stratigraphique.

Milieu du Ier siècle ap. J.-C. A la différence

du Qasr, la porte n'a pas connu de véritable réutilisation ou réoccupation. Les deux monnaies de la fin du II^e et du début du I^{er} ss. av. J.-C. (77M1 et 77M3) ont été trouvées dans la couche superficielle et sont donc là par hasard: elles n'intéressent que l'histoire du site en général. En revanche, après plusieurs siècles d'abandon, un foyer assez conséquent, avec de la céramique du I^{er} siècle ap. J.-C., montre que la porte a connu une certaine forme d'usage (feu de nomades?) à ce moment. Une monnaie hérodienne du deuxième quart de ce siècle, trouvée dans la couche superficielle, a peut-être une relation avec cet ensemble, ce qui nous a amené à proposer, pour cette réoccupation temporaire, une date vers le milieu du siècle.

Périodes byzantine et omeyyade. Le dernier fait important est l'effondrement partiel de la construction, causé par un séisme qui est certainement le même que celui qui a détruit le Qasr et qui a été situé en 365 ou en 363 de notre ère.⁹ La fouille de la porte ne fournit qu'un *terminus post quem* au I^{er} siècle après J.-C. pour un séisme qui a sans doute eu lieu au IV^e siècle. D'une part la céramique byzantine dans la couche d'effondrement est mal datée par des parallèles, d'autre part la couche contient, pêle-mêle, du matériel clairement antérieur au séisme (céramique hellénistique) et du matériel qui peut lui être postérieur (détritus jetés sur l'éboulis et glissés entre les pierres jusque très bas dans la couche).

Le matériel byzantin de la couche d'effondrement (et de la couche 1 moderne, où se trouvait une monnaie de la fin du IV^e siècle ap. J.-C.) témoigne donc seulement d'une occupation à cette période ailleurs sur le site, et très probablement au Qasr. De même les rares vestiges omeyyades.

Période ayyoubide ou mamelouke. Deux tessons de la couche superficielle

9. P.W. Lapp a proposé la date de 365 après J.-C. (BASOR, 165, 32 et 171,21) K.W. Russell, (The Earthquake of May 19, A.D. 363, BASOR, 238,

printemps 1980, 47-64) propose le 19 mai 363 sur la base d'un texte syriaque récemment étudié.

témoignent d'une occupation à cette époque quelque part sur le site aux environs de la porte. Ce sont les dernières traces avant les installations modernes postérieures à 1960.

La porte monumentale d'Iraq al-Amir apparaît donc comme une construction à

l'histoire très brève, liée à la volonté d'un potentat local du début du II^e siècle av. J.-C. de se constituer un domaine enclos mais non réellement fortifié, conçu pour le prestige plus que pour la guerre, dont cette porte, si elle n'était restée inachevée, aurait constitué l'entrée.